



# RAID OcéAN

## 2015

### REGLEMENT DE L'EPREUVE



## Modalités générales

Le RaidOcéan est organisé par la section VTT du Labenne Olympique Sporting Club et se déroulera le Samedi 05 septembre 2015.

Ce raid est basé sur des valeurs fondamentales du sport et de notre section VTT : l'amitié, la convivialité, le dépassement de soi, le respect des autres concurrents, des personnes bénévoles que vous rencontrerez et tout particulièrement la nature où vous évoluerez ...

Les participants se devront de respecter les règles définies dans ce règlement ainsi que toutes les consignes commentées lors du briefing d'avant course.

Tout passage sur la voie publique impliquera le respect du code de la route pour tous les participants.

## Déroulement

- ✓ Le RaidOcéan se déroulera le samedi 05 septembre 2015, le départ de l'épreuve Elite étant donné à 9 heures sur un lieu tenu secret (vous devrez être prêts à 8h00 au stade de Labenne afin de prendre un bus qui vous mènera au départ). Le départ du Raid Découverte se fera à 10h45 au stade municipal de Labenne pour une liaison VTT qui nous mènera au départ.
- ✓ Les inscriptions, vérification du matériel et remise des plaques et dossards débutera dès 6h30 au stade de Labenne pour le raid Elite et à 9h00 pour le raid Découverte.
- ✓ Le briefing sera donné  $\frac{1}{4}$  h avant le départ.
- ✓ Le nombre total d'équipes est limité à 60 sur chaque épreuve.
- ✓ Trois catégories participantes : équipes féminines, équipes mixtes et équipes masculines.

- ✓ Selon les règlements des fédérations d'athlétisme et de cyclisme, le raid Elite est réservé à des concurrents majeurs et le Raid Découverte aux personnes nées en 2001 et avant (14 ans et plus).
- ✓ Le parcours s'effectuera en totale autonomie pour les participants mais plusieurs points de contrôles seront placés durant l'épreuve.

Attention : dans la configuration du raid, les concurrents possédant des chaussures VTT pour des pédales automatiques devront prévoir d'amener leurs chaussures de course à pied dans leurs sacs.

- ✓ Les équipes devront se présenter complètes lors de tous les contrôles.

### Chronologie de l'épreuve :

#### ELITE

VTT	
CANOË	
VTT	
COURSE D'ORIENTATION	
BIKE AND RUN	
COURSE D'ORIENTATION	
VTT	
Distance totale :	70 km env.

#### DECOUVERTE

COURSE A PIED / TRAIL	1 km
VTT	10 km
COURSE D'ORIENTATION (très facile)	10 min env.
EPREUVE SURPRISE	
TRAIL	5 km
BIKE AND RUN	6 km
Distance totale :	24 km env

Ces indications sont susceptibles d'être modifiées d'ici le jour de l'épreuve en fonction des autorisations, de l'état des chemins ou de toute autre contrainte. Les distances ne seront toutefois pas très différentes de celles indiquées ci-dessus.

Lors du raid Découverte, vous évoluerez à proximité de la dune primaire, notamment lors de l'épreuve de coastering, cette zone est fragile et protégée, il est STRICTEMENT INTERDIT de la traverser, des balises à poinçonner ont été placées afin d'éviter tout passage sur ce site et de manière à ce que les concurrents n'empruntent que les chemins existants.

De même, le respect de la flore environnante et des cultures, notamment des plantations de jeunes pins lors des passages en forêt devra être une priorité pour chaque concurrent.

Tout comportement contraire à ces valeurs pourra être sanctionné par les commissaires de courses.

Le port du casque est obligatoire en VTT y compris lors du bike and run.

Tout matériel dont l'emploi sort de l'esprit de la course est interdit : GPS, carte IGN, radio ...

Les dossards devront toujours rester visibles.

## Règlement épreuve d'orientation ELITE

- ✓ plusieurs balises devront être pointées, l'ordre des balises est libre.
- ✓ Le temps maximum de l'épreuve de course d'orientation est fixé à 40min (modification possible), chaque minute au-delà comptera triple.  
Ex : Si la parcours de C.O. a été effectué en 44 minutes  
= 4 minutes dépassées  
= on compte donc un temps total de 40 min + (4x3) 12 minutes  
**SOIT 52 minutes comptabilisées pour l'épreuve de CO**
- ✓ Une balise non pointée équivaldra à une pénalité de 15 minutes.
- ✓ Si un concurrent se présente seul à une balise, la balise est perdue (15 minutes de pénalité).
- ✓ Si une équipe met un temps inférieur à 40 minutes mais qu'il lui manque une ou plusieurs balises, il lui sera appliqué le temps de 40 minutes + 15 min par balise manquante.
- ✓ Un carton de pointage spécifique sera remis lors de l'épreuve de course d'orientation.

## Règlement du VTT

- ✓ Le port du casque est obligatoire.
- ✓ Les concurrents devront respecter le code de la route lorsqu'ils emprunteront un axe routier, ils n'ont pas la priorité sur les véhicules.

## Règlement du coastering (course à pied sur la plage) DECOUVERTE

- ✓ Le cheminement des concurrents sera indiqué et devra suivre naturellement le bord de l'océan, sur la plage.

- ✓ La passage par la dune est strictement interdit.

## Règlement du Run and bike

- ✓ Le port du casque est obligatoire pour les deux concurrents.
- ✓ Le passage du vélo s'effectuera au choix des participants mais les VTT devront rester à la vue des deux personnes.
- ✓ Il est interdit de monter à deux sur le VTT.

## Règlement du Canoë

- ✓ Les concurrents qui s'engagent sur le raid Elite doivent être capables de s'immerger et de nager 25m, ils devront signer au départ une attestation sur l'honneur.
- ✓ Ils devront porter durant toute l'épreuve un gilet de sauvetage fourni par l'organisation.
- ✓ Ils devront garder leur casque sur la tête.

## Matériel obligatoire

### Par équipe :

1 boussole  
Matériel de réparation VTT  
1 porte-carte étanche

### Par équipier :

1 réserve d'eau  
1 VTT  
1 Casque

### Matériel de sécurité obligatoire (par équipe):

1 couverture de survie  
1 téléphone portable (dont le numéro sera transmis dans le bulletin d'inscription)  
**Ce matériel sera contrôlé à deux reprises au cours du Raid, des pénalités seront appliquées à chaque équipe ne pouvant pas présenter ces 3 éléments.**

**ATTENTION** : Si vous utilisez des chaussures de VTT et des tennis pour courir, vous devez transporter vous-même vos tennis pendant les épreuves de VTT.

## Droits à l'image

- ✓ Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image au profit de l'organisation qui pourra utiliser à sa guise les photos et vidéos prises durant l'épreuve.

## Règles, Pénalités, Classement

- ✓ Pour être classée, une équipe doit avoir pointé à chacun point des points de contrôle.
- ✓ Une équipe sera classée selon le temps réalisé par le dernier coéquipier auquel sera ajouté les éventuelles pénalités.
- ✓ Pour tout manquement au règlement, l'organisation pourra appliquer des pénalités allant de 15 mn, 30 mn, 1h ... de pénalité jusqu'à l'exclusion de l'équipe.
- ✓ La direction de course se réserve le droit de statuer selon la nature de la faute.

### Pénalités :

Emprunt d'une route interdite	2 heures
Pollution ou dégradation de l'environnement, jet de déchets (produits, barre énergétique, emballages ...)	1 heure
Attitude irrespectueuse à l'encontre de l'organisation ou d'autres concurrents	Mise hors course
Non respect des consignes d'un commissaire de route	1 heure
Non respect avéré des règles du code de la route	2 heures
Non présentation de la couverture de survie ou du téléphone portable PENDANT la course	30 minutes
Passage sur la dune primaire	1 heure
Pas de casque lors du VTT ou du Run & Bike	1 heure
Non assistance à un concurrent en danger	2 heures

### Sécurité des concurrents :

Pour chaque passage sur la voie publique en VTT, BIKE AND RUN, COURSE A PIED et COURSE D'ORIENTATION, les équipes devront respecter impérativement les règles du code de la route ainsi que les propriétés privés (clôtures diverses ...) traversées. Toute traversée de route sera contrôlée par des commissaires de courses qui vous donneront l'autorisation de passer après avoir bloqué la circulation. IL EST INTERDIT DE TRAVERSER TANT QUE LES COMMISSAIRES NE VOUS AURONT PAS DONNE LEUR AUTORISATION !

## Renseignements et droits d'inscription

Les équipes qui souhaitent participer au RaidOcéan doivent adresser les documents suivants :

- Le **bulletin d'inscription** dûment renseigné avant le 1er septembre 2014 (document joint)
- Un **chèque de 70 € (Elite) ou 50 € (Découverte)** à l'ordre de « LOSC VTT LABENNE »
- Les **certificats médicaux** de chaque concurrent datant de moins de 1 an et mentionnant l'aptitude médicale à une épreuve d'endurance ou de « raid aventure multi-sports » ou une copie d'une licence

A l'adresse suivante :

**BAS Sandrine  
2, Allée Cassiopée  
40530 LABENNE**

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter :

BARROMES Régis  
06.82.16.38.40  
[r.barromes@infonie.fr](mailto:r.barromes@infonie.fr)

Les droits d'engagement comprennent :

- **La remise d'un lot** pour chaque participant (qui sera remis en fin d'épreuve en échange des plaques d'identification des VTT),
- La prime d'assurance garantissant la responsabilité civile organisation (les participants doivent être couverts par une assurance individuelle accident pour la nature des épreuves),
- Les frais de logistique et de sécurité qui concourent au bon fonctionnement de l'épreuve,
- 3 ravitaillements en course,
- Le buffet froid en fin de course,
- Les prix et récompenses ...